

1 - État-civil

D E D I E G O J E A N

NOM ACTUEL

i D E M

NOM AU MOMENT DES FAITS

B A R C E L O N E (S p a g n e)

LIEU DE NAISSANCE

08 05 1915 E S P A G N O L E

DATE DE NAISSANCE

NATIONALITÉ AU MOMENT DES FAITS

NATURALISÉ(E) EN...
(le cas échéant)

R E T R A I T E

PROFESSION ACTUELLE OU DERNIERE PROFESSION EXERCÉE

E T U D I A N T - Engagé au sein de l'Armée Française 103 Cie

PROFESSION (AU MOMENT DE L'ARRESTATION)

Cheminot

PROFESSION DES PARENTS (AU MOMENT DE L'ARRESTATION)

2 - Arrestation

21 05 49 F O R E T D'A M I E N S

DATE

LIEU

CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION - MOTIF INVOQUÉ - AUTORITÉ AYANT PROCÉDÉ A L'ARRESTATION :

Fait prisonnier le 21 mai 1940 avec son unité

FRONT STALAG de TREVES

STALAG XIII A (Nuremberg)

STALAG VII A

ORGANISATION(S) D'APPARTENANCE AU MOMENT DE L'ARRESTATION
(PARTI(S) OU MOUVEMENT(S) POLITIQUE(S), RÉSEAU(X), ETC.) :

3 - Internement

AVEZ-VOUS ÉTÉ JUGÉ(E) ? SI OUI, PAR QUELLE AUTORITÉ ?
OUI - NON

AVEZ-VOUS ÉTÉ CONDAMNÉ(E) ? SI OUI, PAR QUELLE AUTORITÉ ?
OUI - NON

LIEU(X) D'INTERNEMENT 1°) EN FRANCE :

[REDACTED]

2°) A L'ÉTRANGER :

Vous avez été transféré directement
en camp de concentration

4 - Déportation

06 08 40 REPUBLICAIN ESPAGNOLE

DATE

CATÉGORIE DE DÉPORTÉ

3156

CONVOI

ITINÉRAIRE DE CAPTIVITÉ HORS DE FRANCE

CAMP(S)	KOMMANDO(S)	PRISON(S)	DATE DÉB.	DATE FIN
MAUTHAUSEN	Camp central		06 08 40	1 MARS 41
		SCREIBSTUBE	1 MARS 41	LIBERATION

5 - Libération

050545

DATE DE LIBÉRATION DU CAMP

02 06 45

DATE DE RETOUR EN FRANCE

CIRCONSTANCES DE LA LIBÉRATION, DU RETOUR, ET REMARQUES DIVERSES :

ARRIVÉE DES TROUPES AMÉRICAINES

RAPATRIEMENT PAR VOIE AERIENNE SUR LA FRANCE

A VECU EN FRANCE DEPUIS 1945

MEMBRE DU BUREAU DE L'AMICALE
DE MAUTHAUSE (Vice-président)

10

Une commission historique, désignée et animée par l'Institut d'Histoire du Temps Présent, garantit la valeur scientifique des documents réalisés. Cette commission comprend des représentants de la Fondation, membres du Conseil d'administration ou du Comité consultatif, pour constituer un Conseil moral, scientifique et technique (CMST).

Le CMST est chargé d'identifier les témoins potentiels, de recueillir et d'examiner les propositions de candidatures aux interviews, de vérifier la conformité des candidatures aux exigences du présent travail, d'établir la priorité et l'ordre de réalisation des enregistrements.

Le CMST a pour autre mission d'assurer à l'ensemble des témoignages sinon une exhaustivité, du moins une représentativité du phénomène concentrationnaire, tant pour les lieux de déportation que pour l'origine sociopolitique des témoins, les causes de leur déportation et les événements historiques et familiaux qu'ils ont vécus.

Enfin, le CMST, au fur et à mesure de la constitution des documents, est chargé de les analyser et de constituer les notes critiques, qui seront annexées aux fiches signalétiques.

CADRE RÉSERVÉ A LA FONDATION